



**GastroVert** est un système de collecte des déchets alimentaires destiné aux communes souhaitant mettre à disposition de leurs citoyens un système performant de collecte et de valorisation des déchets alimentaires.

Les déchets collectés sont acheminés vers une installation de méthanisation. Ils y sont valorisés par la production de biogaz, d'énergie électrique verte, de chaleur et de compost.

Le service s'adresse à toute personne souhaitant valoriser au mieux ses déchets alimentaires et qui vit dans une commune ayant fait le choix de mettre à disposition de ses citoyens GastroVert.

## Le service proposé :

**Carte d'accès** fournie par la commune aux usagers-ères et qui permet un contrôle du remplissage des bacs ainsi qu'un suivi de la matière récoltée.

**Plusieurs points de collecte** répartis sur le territoire communal.

**Distribution gratuite de sacs compostables** (norme EN13432 OK Compost) sur les points de collecte.

**Bio-seau** permettant de réceptionner les déchets alimentaires. Conçu pour minimiser l'apparition d'odeurs et la présence de parasites, il est adapté au format des sacs compostables. Il est mis à disposition par certaines communes ou peut être commandé.

**Evacuation régulière des bacs** en fonction de leur taux de remplissage.

Remplacement des bacs pleins par des **bacs vides préalablement nettoyés**.

Une plateforme internet donnant accès à des conseils ou des informations, et permettant de nous contacter et de signaler une panne.

## Avantages pour l'utilisateur

**Hygiène et réduction des nuisances** : en sortant les déchets alimentaires des sacs taxés, ceux-ci peuvent être gardés jusqu'à leur remplissage maximal sans apparition d'odeurs.

**Economie** : grâce à un remplissage moins rapide des sacs taxés dont les déchets alimentaires représentaient jusqu'à aujourd'hui 30% du volume.

**Valorisation optimale des déchets alimentaires** dans une démarche d'économie circulaire respectueuse de l'environnement.

## Avantages pour les communes

**Hygiène** : les bacs pleins sont remplacés par des bacs préalablement nettoyés.

**Optimisation des coûts** : le ramassage est adapté au taux de remplissage des bacs grâce à un système de contrôle à distance permettant d'éviter les transports inutiles.

**Compensation des coûts** : les coûts engendrés par le système GastroVert sont compensés par une réduction des coûts liés au ramassage des ordures ménagères.

**Simplicité et efficacité** : GastroVert est un service clé-en-main qui ne demande pas d'investissement en ressources humaines et en logistique.

## Valorisation

**Valorisation optimale** des restes d'aliments dans une démarche respectueuse de l'environnement : les déchets alimentaires collectés permettent la production de biogaz, d'énergie électrique verte, de chaleur et de compost utilisable dans l'agriculture.

Valorisation répondant aux normes légales en vigueur (OLED, ORRCHIM, OESPA).

# Déchets collectés

## Déchets collectés auprès des ménages privés

Tous les restes d'aliments exempts de matières indésirables et emballés dans des sacs compostables peuvent être déposés dans les bacs GastroVert Private:

- Restes alimentaires crus et cuits
- Huiles alimentaires usagées, condiments, vinasse
- Épluchures, feuilles de salade, algues marines
- Marc de café, sachets de thé, coques de fruits, coquilles de noix, noisettes, cacahuètes et d'œufs
- Couennes de jambon, os, restes de viandes, poissons et crustacés
- Croûtes de fromages, produits laitiers tournés
- Vieux pain, restes de boulangerie et de confiserie
- Aliments non consommables (périmés, avariés, moisis)
- Os, restes de viandes et poissons

## Exceptions (à jeter dans le sac à poubelle) :

- Coquillages d'huitres et de moules
- Capsules de café
- Couverts et services compostables
- Litières des animaux et cendres de la cheminée
- Fleurs, déchets de jardin (collecte séparée)

Seuls les sacs compostables reconnaissables à leur quadrillage et répondant à la norme EN13432 OK Compost doivent être utilisés. Les sacs en plastique ou tout autre type d'emballages non compostables sont interdits.

**Contact et informations :** SAIDEF SA, [gastrovert@saidef.ch](mailto:gastrovert@saidef.ch)

## Les bons gestes

pour la collecte des déchets alimentaires



✓ Utilisez exclusivement des sacs compostables



comportant l'un ou l'autre de ces labels



ou



un quadrillage sur toute sa surface

Retrouvez gratuitement des sacs aux points de collecte GastroVert.



**Pas de sacs plastiques**



✓ Jetez uniquement des déchets alimentaires

Les autres déchets sont interdits : ils ne sont pas biodégradables et polluent les sols.

